

*Les maisons de Collonges et leurs habitants
jusqu'au XVIII^e siècle.*



Colonges



La maison de la Sirène mérite

d'être le symbole des maisons de Collonges pour plusieurs raisons.

On ne connaît pas le nom de ses propriétaires avant les Sembelle au XIX^e siècle.

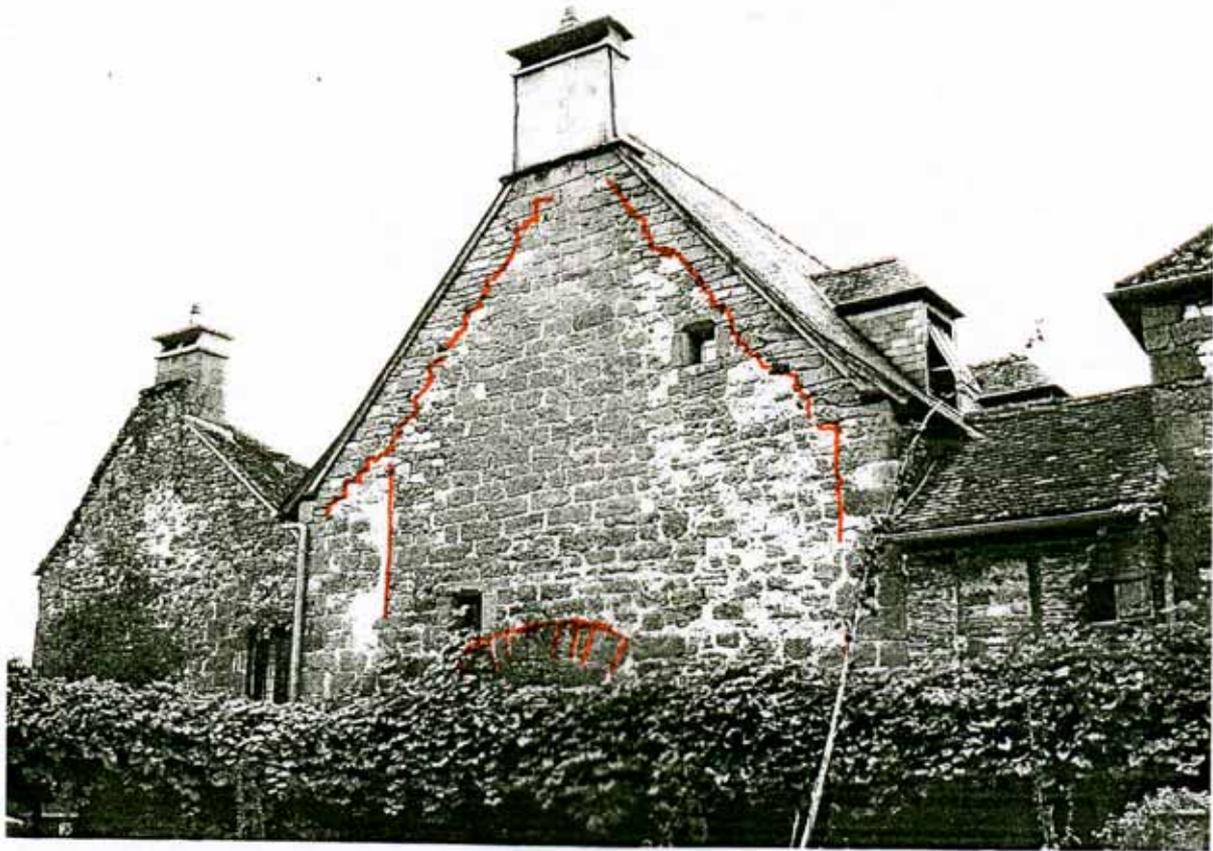
Elle fait partie de ce qui a dû être une enceinte, mais son énorme porche n'est en rien un porche à allure défensive.
A-t-elle eu ou non une tour ?

La Sirène qui lui a donné au XIX^e siècle son nom est énigmatique et déroutante comme beaucoup d'autres décorations de porches ou de lucarnes de Collonges.

Ainsi, sont résumées les difficultés de l'étude des maisons de Collonges.

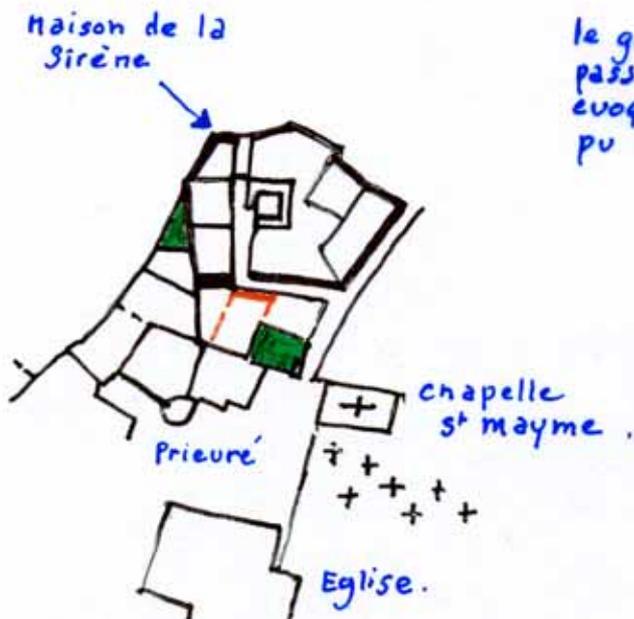
Par qui et quand ont-elles été bâties ?

La ville pouvait-elle se défendre -
pourquoi ce décor presque théâtral ? Ces tours, tourelles, clochetons, coquilles St Jacques ou autres sculptures ?



Préoccupés par les étalages des boutiques, les visiteurs de Collonges lèvent rarement le nez en l'air. En observant les toits et les pignons des maisons, ils constateraient de nombreuses reprises ayant pour but de transformer des maisons étroites en les élargissant.

On observe les mêmes modifications à Turenne en particulier sur la chapelle des Pénitents, peut-être au moment du passage des couvertures de tuiles ou de lauzes aux couvertures d'ardoise.



le groupe des maisons autour du passage de la maison de la Sirène évoque un ensemble qui aurait pu limiter le bourg clos du nord

Les bâtiments proches du prieuré sont plus difficiles à interpréter



L'une des plus anciennes maisons de Collonges sans doute bordée d'une muraille ou d'une porte menant vers la Conche

En 1288, le Vicomte est maintenu comme Seigneur haut justicier de Collonges contre l'abbé de Charroux, possesseur du Prieuré.

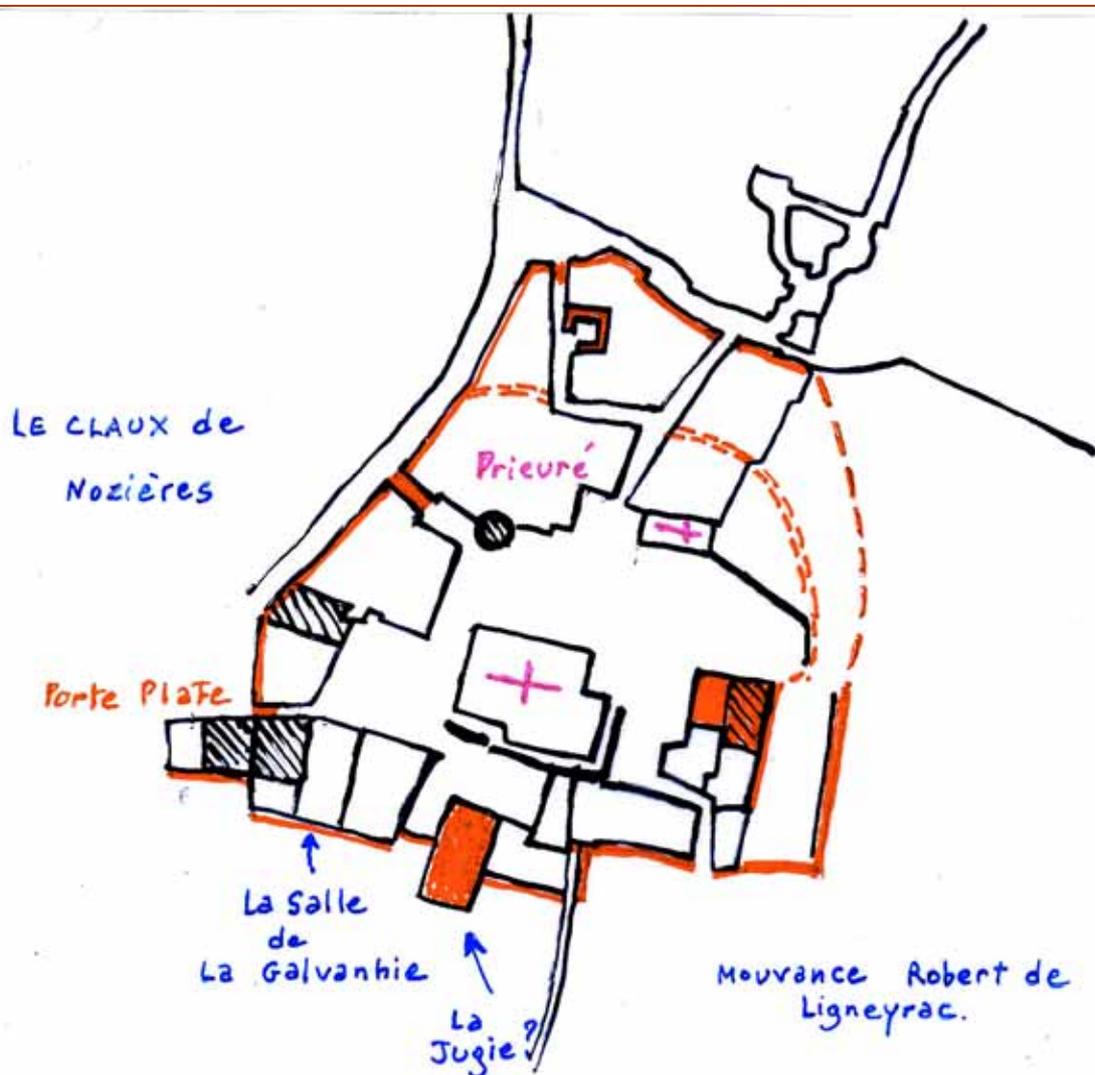
En 1310 Marguerite de Turenne accorde des libertés aux habitants

En 1350 Guillaume Roger, nouveau Vicomte, promet de maintenir les privilèges des NOBLES de la chatellenie de Collonges.

qui sont alors Guillaume Galvanh chevalier, Ryméric de Nozières, Hugues malefayde de Dampniau, Guy Juge demoiseau et Hugues de Jean de Curemonte " pour la mère ".

Au XV^e siècle, on voit s'affirmer la présence des VASSINHAC, des CHAUNAC de Betaille, des PLAS de CUREMONTE, des Cardail-lac(?), des Aymat de Curemonte et saint Michel (par achat aux Juge des Meynard de Chaussejouis par héritage Galvanh-des seyrat de Jugeals par héritage MALEFAYDE. des LAVERGNE de Jullac par héritage NOZIERES

Tous ces seigneurs rentiers ont des maisons, dont ils foucuent les rentes avant de les vendre aux bourgeois qui les habitent. Ils ont des CLAUX de vignes, dont ils apprécient le vin blanc



L'appareil défensif de Collonges

COLLONGES, DÉ PAR SON RELIEF ET SA SITUATION EST DIFFICILE À PROTÉGER

Le relief, en pente douce, sur le versant ensoleillé des collines qui s'élevaient au Nord du bourg et au nord de Meyssac a permis au prieuré et aux barons de s'établir de manière assez lâche le long des axes de circulation.

En 1356, au début de la guerre de Cent ans, le vicomte enjoint aux habitants de Collonges et au prieur de fortifier l'église. Il ne parle pas du reste du bourg.

L'existence de PORTES ou Portanels, le long de la rue de la Barrière ou Grande rue, à caractère faiblement défensif, permet de penser que du côté ouest, le centre du bourg était protégé par des maisons " faisant mur "

En revanche, à l'EST de l'église, l'existence d'un tel dispositif n'est plus visible sur le terrain.

Au sud, les maisons dominaient en terrasse des terrains plus bas.

Enfin au Nord, un valat devait exister à l'emplacement de la rue Noire.

La porte Plate ou porte de la ville ou, à partir du XVIII^e siècle, porte de la Halle.

On peut penser qu'elle est « plate » parce qu'elle ne possède pas, ou plus, de tour de défense.

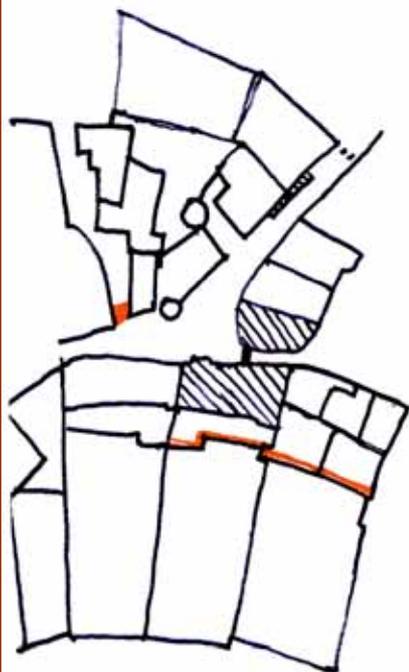
En fait rien ne prouve qu'elle n'en ait pas eu, antérieurement au XV^e siècle.

Elle a été classée en 1933.

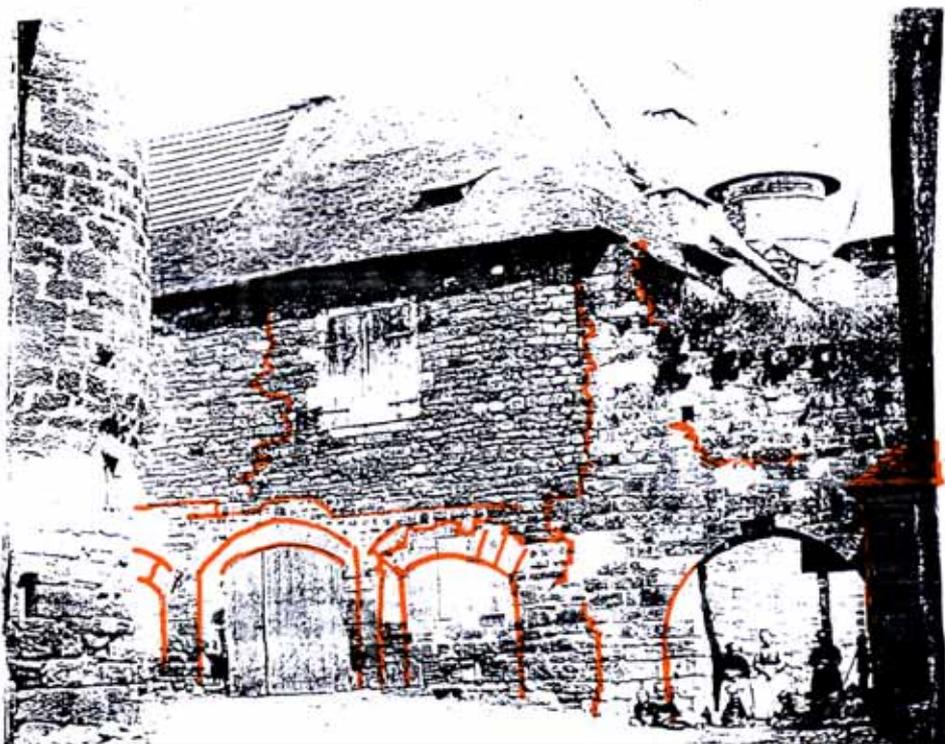


LA PORTE PLATE, à Collonges

(Dessin de M. Ernest RUPIN)



La maison du Peyrat, bordant la Porte Plate au Sud, a appartenu successivement aux Coly puis aux Boutang.

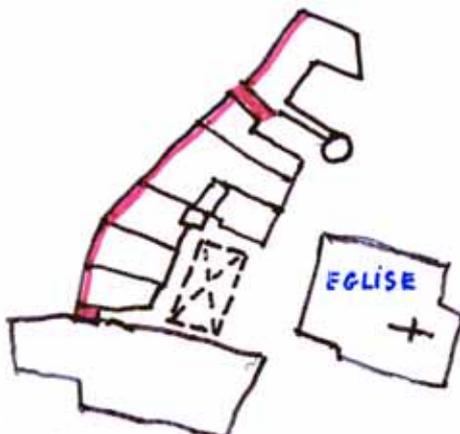


La maison Saint Jacques



l'existence de pierres d'attente ou d'arrachement montre que les maisons étaient joignantes et formaient un mur continu.

Le long de la grande rue du côté EST, on peut observer l'existence de maisons hautes et étroites dont les ouvertures ont été percées au XV^e siècle et dont la véritable entrée donnait du côté de l'église.



La construction de la Halle quasiment accolée à 3 maisons dont les façades donnaient sur la place montre qu'on a accepté d'ouvrir sur la rue grande de nouvelles ouvertures, portes et fenêtres, à allure Renaissance, fenêtres à meneaux et boutiques en rez de chaussée.

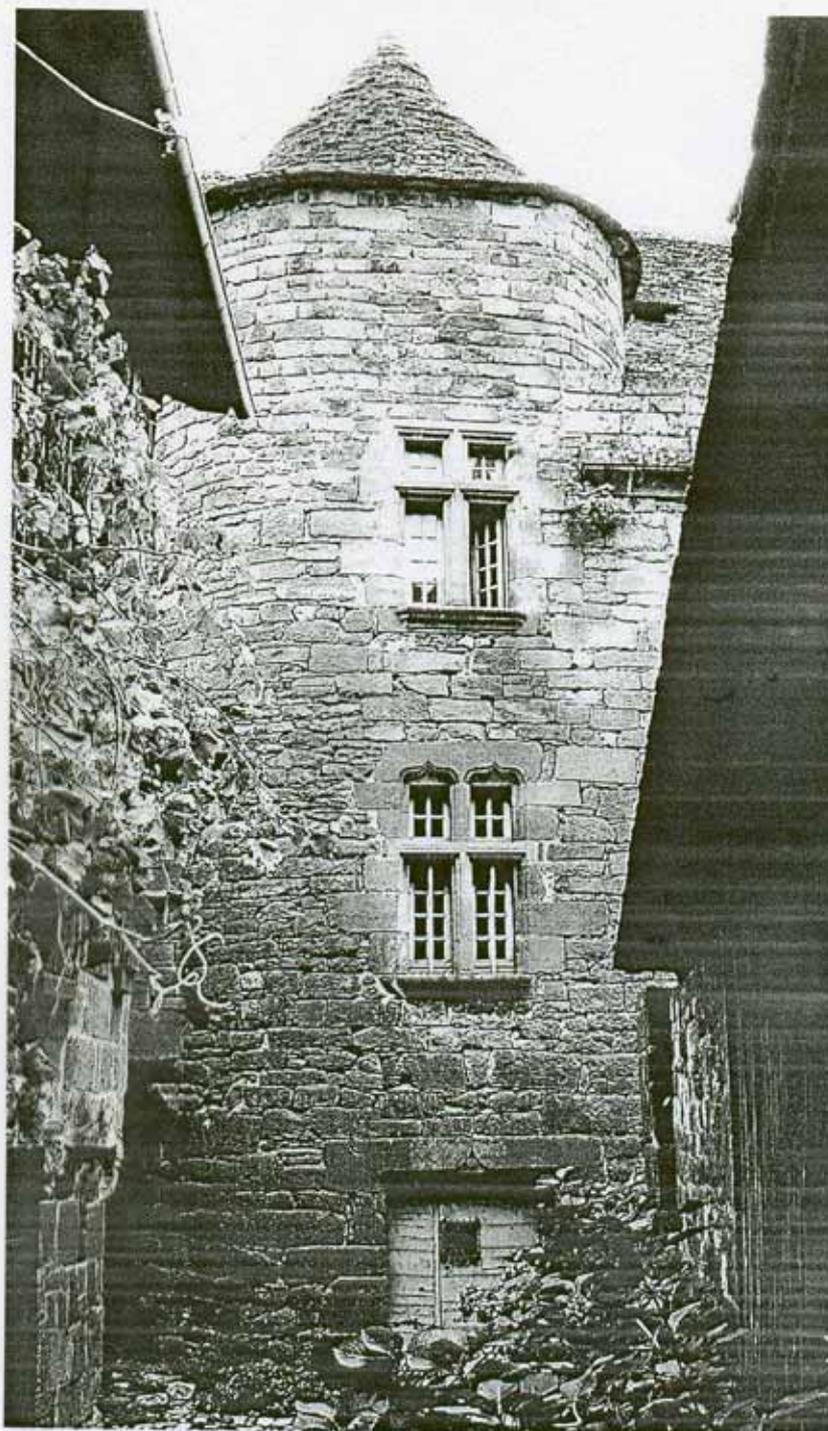
*Côté est de la maison
de Saint Jacques avec
tour .*

*Cette façade , à l'origine
la principale a dû être
moins utilisée lors de
la construction ou l'agran-
dissement de la Halle
au XVII^e siècle.*

*Les fenêtres à meneaux
fort nombreuses à
Collonges sont souvent
le fruit d'une restauration
due en partie aux encou-
ragements des Amis de
Collonges*

*Une tradition veut que
beaucoup de Tours à
vis ou de Tourelles
aient été abattues ou
arasées à la hauteur
du premier étage ou
du second*

*Peut-être est-ce le cas
de celle-ci.*



Porte ou portanel du prieuré

sans caractère défensif. ce type de passage entre les maisons devait être muré lors des troubles.

Le PRIEUR ne semble pas jouer un rôle essentiel à Collonges.

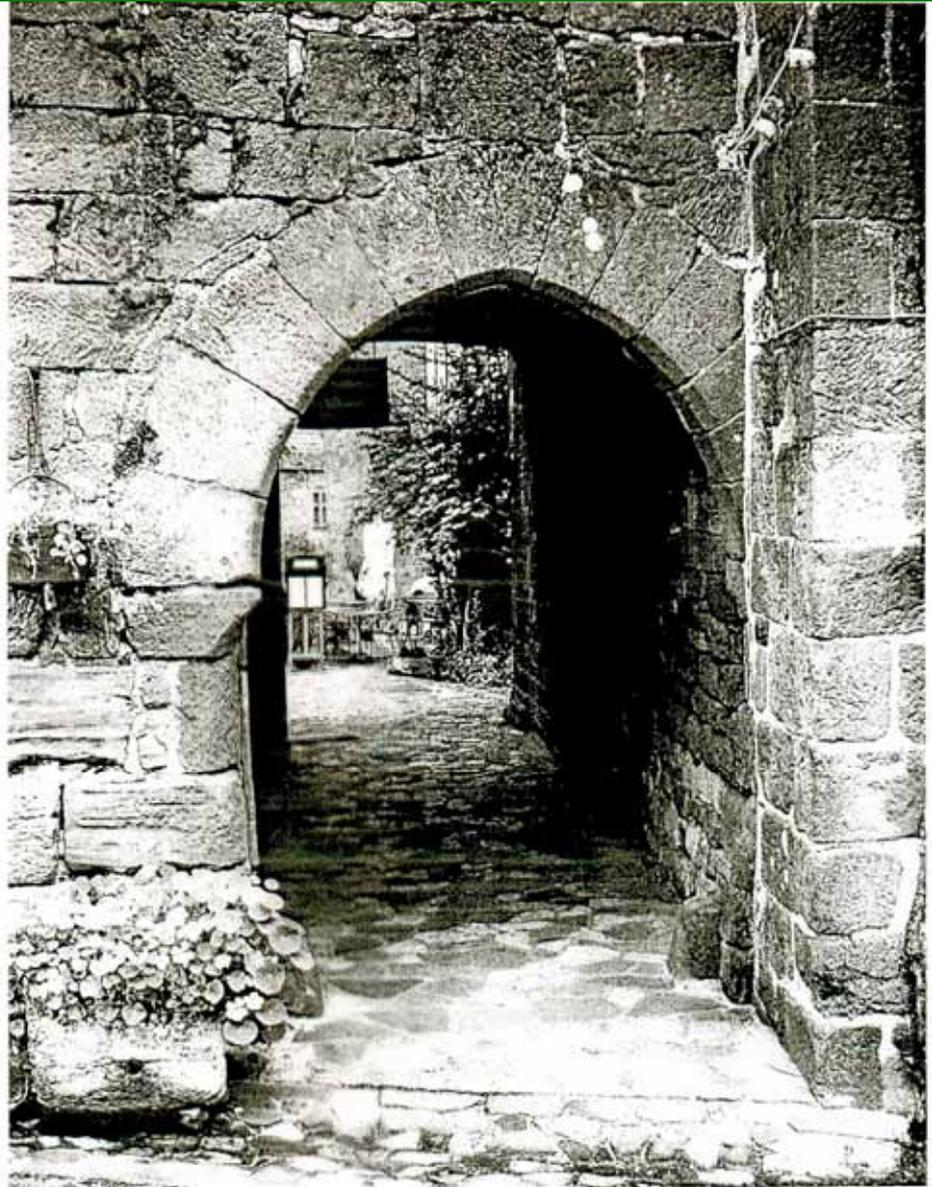
Il est souvent aussi prieur de Pleaux.

De bonne noblesse d'Auvergne ou du Limousin, comme les Rilhac, ou les Robert de Lipneyrac ils confondent le revenu du prieuré et leur propre revenu.

En 1573, une grande partie de leurs rentes est aliénée pour subventionner les guerres de Religion

Les nobles mais surtout les bourgeois de Collonges vont se partager ces rentes.

Quant aux dîmes, elles sont, tant que la Vicomté est protestante, en grande partie supprimées ou données par le vicomte à ses officiers.





Cette maison face à la maison de St Jacques et à la porte du Prieuré est assez ancienne comme en témoigne le lourd bandeau qui limite le 1^{er} étage.

Elle était crépie peut-être parce que l'appareil était un peu grossier, peut-être pour mieux l'isoler.

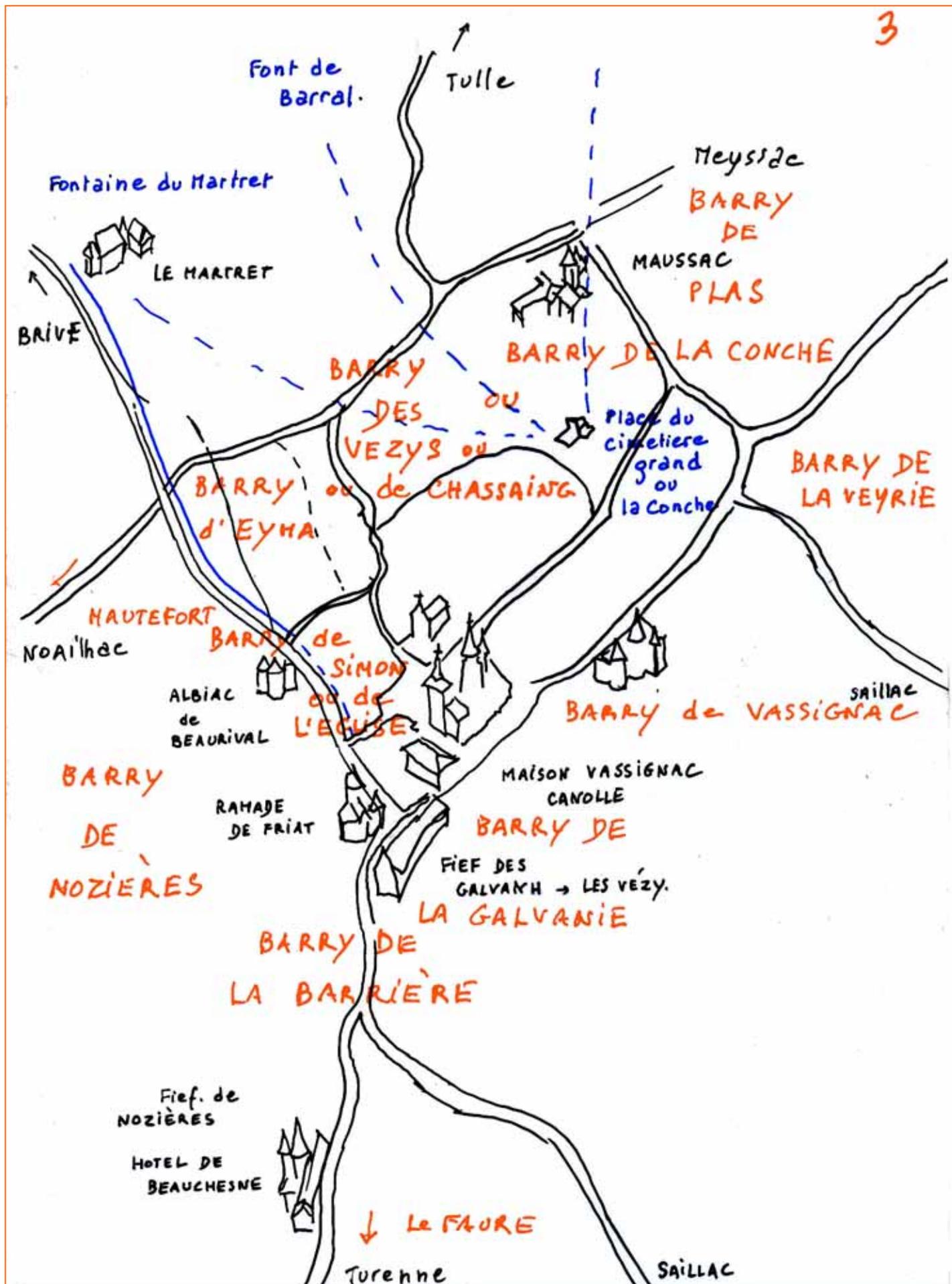
A partir du XVI^e siècle, l'administration vicomtale s'étoffe. La justice, représentée par un sénéchal à Turenne, compte de nombreux officiers

Tous ses membres de l'administration et de la justice sont pris dans les familles de notaires et de procureurs de paroisses proches de Turenne

A la fin du XVI^e siècle, la Vicomté devient une place forte protestante. Le Vicomte recrute des gouverneurs et des capitaines en Périgord, comme les Canolle, les Beaucheste.

Les notables se partagent entre catholiques et protestants, sans qu'on puisse en déterminer la raison.

Mais on ne peut guère déceler dans l'architecture des maisons de collonges une influence catholique ou protestante.



Le porche de la maison des Boutang du Peyrat

Ce groupe de maisons a appartenu aux Peyrat dont Noble Pierre de Peyrac en 1462 et en 1500 Jean de Peyrac qui teste en faveur de son neveu et filleul Jean Coly écuyer fils d'Etienne Coly et Marguerite de PEYRAE

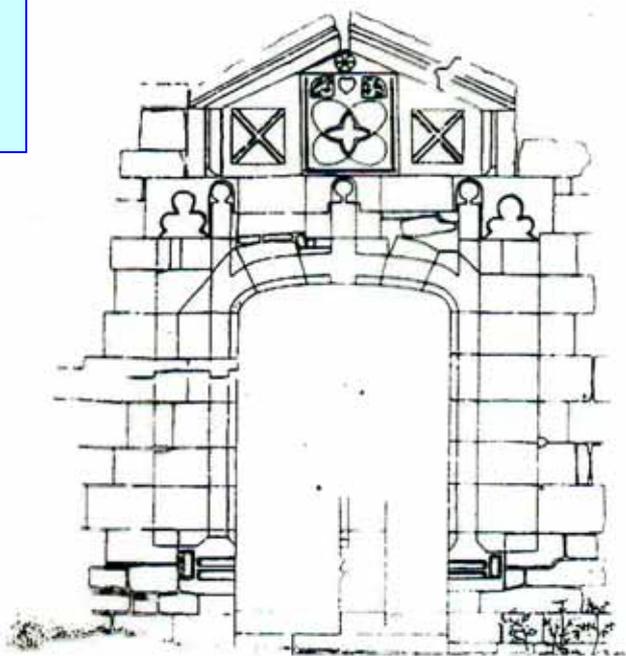
Jean Coly teste en faveur de son fils Jacques epoux en 1575 d'Antoinette Peyrat de Jugeals sa cousine.

Son fils meurt en 1634, homicide' au service du Roi en Guyenne

Les Peyrat, catholiques, avaient des biens à Saillac et Meyssac mais leurs cousins bourgeois, habitant Couzedoul étaient protestants mais ils possédaient aussi une maison proche de celle de Coly de Peyrat qu'ils vendent en 1624 à Bernard Vauzou et à M^e Jean Vezy.

Les Boutang originaires de la Botantia de Saillac se disent sieurs du Peyrat à partir d'Isaac vers 1650 - puis Jacques 1687.1748 marié à Jeanne Vézy 1690.1750 puis Isaac Raymond (1711.1766) marié à Jeanne de la Faye. Antoine epoux de Jeanne de la Jugle en 1773 à quatre filles dont l'une Suzette 1776.1844 épouse Jean Baptiste Ponchet de Langlade.

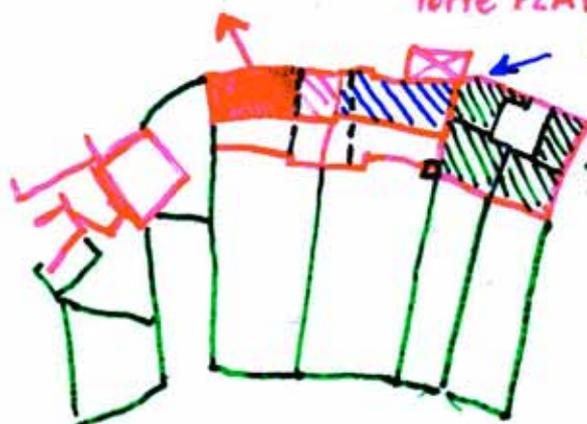
En 1784, Antoine Boutang achète le fief de Vassignac aux DU FOUGET de la Fon haute, héritier Canolle - mais comme il a émigré, on procède à la vente de ses biens



MAISON Boutang
avec Porche

porte PLATE

maison Coly ← Peyrat.



← maisons Coly vendues à Vauzou et Vezy en 1624.

La maison des Ramades



MAISON DE L'ANNOTTE, à Collonges
(Dessin de M. Ernest Rupin)

trouvait au Nord.



L'aile ouest est donnée en 1830 à la commune par Charles Ramade de Friat pour servir d'hospice. Cet hospice était géré par un bureau de bienfaisance.

Exigu et en mauvais état, il est réparé en 1860 et 1890 et 1895.

Finalement, en 1898 il est vendu pour être démoli à Etienne Paulin Poignet, propriétaire de la maison Bourdau du Peirat.

Le reste de l'immeuble appartenait à la famille de Cosnac par héritage et devait être loué.

Paul Bial parle d'une longue rue, la Grande rue du bourg montant en pente rapide du fond de Bassignac et du quartier du Faure vers les quartiers hauts.

Il parle ensuite de l'Hôtel de Beauvival face à la Porte Plate, mais s'en excuse en épilogue en expliquant qu'il s'agit en fait de l'HÔTEL de Friat.

Le véritable Hôtel de Beauvival dont il décrit l'intérieur, a été détruit.

L'Hôtel de Friat aurait appartenu aux Cardailloc - puis aux RAMADE de FRIAT.

Il a été étudié en détail par M^r de Chocqueuse dans son ouvrage COLLONGES. LA ROUGE au XIX^e siècle.

Cet Hôtel était composé de plusieurs corps de bâtiment reliés par une tour centrale. Une autre tour plus grande se

La maison de Richard de Beauchesne



CHATEAU DE BENGÉ, à Collonges.
(Dessin de M. Ernest RUPIN).

Les Beauchesne sont des officiers du Vicomte. Richard de Beauchesne est capitaine de Limeuil en 1595. En charge des affaires du vicomte en 1623, et qualifié de sieur de Nozières. Il possède une maison à Collonges.

Cette maison doit lui venir de sa femme dont nous ignorons le nom ou d'un achat aux sieurs de NOZIÈRES.

La fille de Richard de Beauchesne, Suzanne née en 1617 épouse vers 1634 Jean Benges chirurgien à Couzedoux.

Elle et ses 3 enfants sont protestants jusqu'en 1685.

Leur descendant est Guillaume Benges directeur des vivres à Sedan en 1762 ?

Quelques dates problématiques

1561 : Autorisation à Guillaume de Benges de fortifier sa maison "par le vicomte". A cette date, le vicomte François III est mort depuis 4 ans. Henri I^e né en 1557 à Gans. La vicomté est régie par ses tuteurs, dont son oncle M^r de Chavigny. Plusieurs officiers de Justice et d'administration sont protestants.

Les Benges ont des biens à Langlade: 1584 Guillaume Benges x Jeanne de Laumon et à Couzedoux.

1762 Guillaume directeur des vivres à Sedan et Bouillon ; A cette date Sedan n'appartient plus depuis presque 100 ans aux vicomtes de Turenne.

1664 à la rigueur serait plus logique ?

En 1715, la maison de Richard de Beauchesne est à Leonard Coly

En 1738 à François Benoit notaire royal puis à son fils Jacques Benoit

Enfin aux Albert vers 1785.



La maison des Maussac



CHATEAU DE MAUSSAC, à Collonges
(Dessin de M. Ernest Rupin).

L'origine de la maison.

En 1415, Aymar de Chaunac aurait rendu hommage au Vicomte pour son Hôtel de Maussac à Collonges
En fait, il semble qu'il s'agisse d'un Hôtel de Meyssac.

Les Maussac se divisent en une branche noble ou anoblie et de nombreuses branches bourgeoises ou même paysannes.

A Ligneyrac, les Maussac sont fermiers de l'abbaye d'Obazine

A Turenne Jacques Maussac est en 1585 lieutenant du sénéchal.
Il serait fils de Bertrand marie' 1527 à Gillette de Termes.
et frère de Bertrand, marie' à Marguerite de la Porte

A Collonges on a alors Pierre marie' à Suzanne de Félines, Juge de Meysac 1602. 1618

Jacques Sieu de Soluznhac marie' en 1621 avec Madeleine du Solier au Teil. en 1621

Etienne marie' en 1656 à Françoise d'usser

Pierre marie' en 1686 à Isabeau de Lauvergne Antoine
enseigne de vaisseau

Jean marie' en 1721 à Louise de Michel

Charles Antoine marie' avec Charlotte de Pons
et 3 frères dans l'église. dont Louis. Henri.

Jean lieutenant de dragons x Anne d'Audubert en 1787
mort en 1816 - émigré.

Louis Stanislas Xavier ne' en 1788 dont le parrain est monsieur ferec d'uroi
1788. 1816.

Louis Henri, son grand-oncle, se retire à Collonges en 1824 et il y meurt en 1832. En 1825, il avait donné une partie de la maison, rachetée à Joseph Labrue, pour servir de presbytère en échange d'un service annuel. mais dès 1828, l'abbé donne le presbytère du Barry de la Veyrie à la place.

La maison noble des Vassinhac



C'est à cet emplacement quise sont établis les VASSINHAC

Théoriquement avec le mariage de Guillaume de Vassinhac avec sa seconde épouse Marguerite Tondut qui lui aurait apporté la seigneurie de Collonges vers 1290.

En fait Bertrand de Vassinhac fils d'un premier mariage achète en 1322 des biens à Etienne la Jugie, alias Judicis.

En 1323 Barthélemy de Vassinhac est sous la tutelle de son oncle Bertrand. En 1352, il est sergent d'armes de Clément VI et m^e de la maîtrise d'Innocent VI jusqu'en 1362 et en 1371 de Grégoire XI

Son fils cadet, Bertrand meurt avant 1405 il est inhumé à Collonges et avoir épousé Jeanne de Cornil de Creysse

Les Vassinhac vivent alors à Miers, ou à Concorés, ou à Creysse mais en 1431 Sibylle de Boisverd, veuve d'Eutrope de Vassinhac rend hommage au Vicomte dans la SALLE de VASSINHAC. Son fils Guillaume sera capitaine du château de Turenne où il meurt en 1477

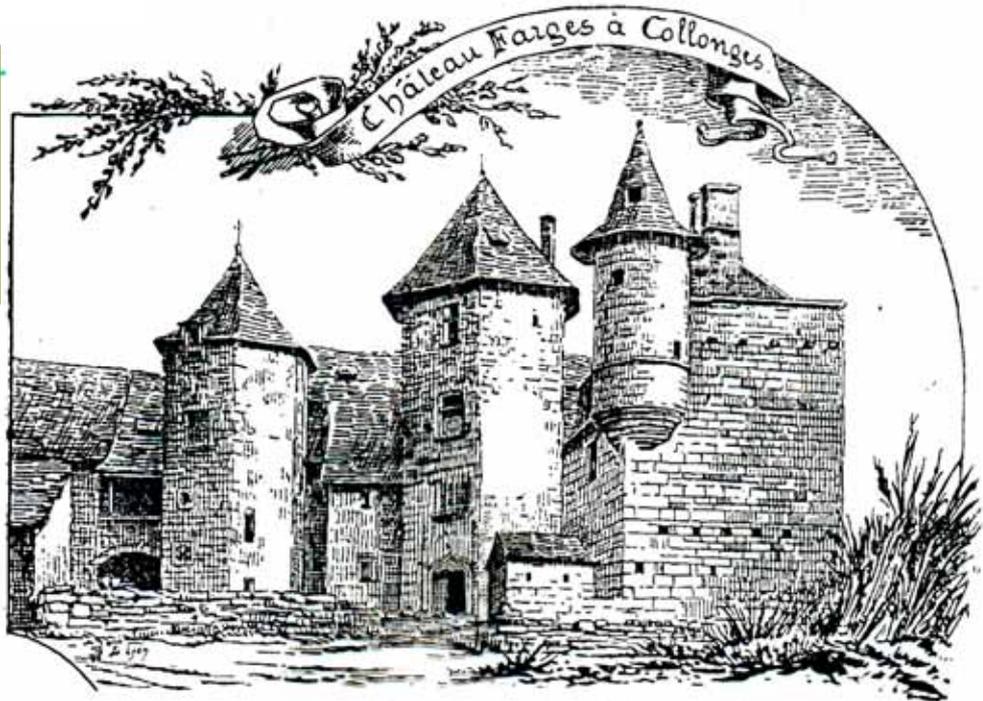
Etienne de Vassinhac son fils cadet est capitaine de Lameuil et Beaufort

Il achète au Vicomte en 1509 le droit de guet de Collonges (à Antoine de la Tour). Il est mort sans enfants

En conclusion, on peut remarquer que Collonges constitue longtemps pour les Vassinhac un fief de cadet.

LA SALLE ou MAISON NOBLE DE VASSIGNAC ETAIT précédée au NORD d'une cour et de bâtiments confrontant l'EGLISE, ce qui donnera lieu au début du XVII^e siècle à un procès entre le curé qui voulait traverser la cour pour faire une procession autour de l'EGLISE et les CANOLLE successeurs des VASSINHAC.

*Le château des
Vassignac ou
maison Faiges*



Paul Bial et Ernest Rupin se sont trompés en l'appelant maison Faiges au lieu de MAISON FAIGES.

Une controverse était née alors pour savoir s'il fallait l'attribuer aux VASSINHAC ou sinon à qui ?.

Au XVI^e siècle, Bernard de Vassignac né vers 1522, épouse Antoinette de Comers qui lui apporte le château de Langlade à Strenquels, puis Marguerite de VAUX.

Il a 10 enfants dont du premier lit Pierre x Léonarde de la Gorse et du second 4 garçons morts durant les guerres de Religion et GÉDÉON gouverneur de la Vicomté, seigneur de Creysse époux de Françoise d'Ailly et Madeleine

C'est Madeleine qui est dite dame de Collonges

Elle épouse en 1602 Jean de Canolle seigneur de Panassou. Elle est veuve en 1617.

D'un premier mariage avec une demoiselle de Thimel, Jean de Canolle avait eu un fils, Isaac. Ses tuteurs sont Gédéon de Vassignac oncle par alliance et Pierre Haussac sr de Salvanhac

Il épouse, en 1624, Elisabeth de Saillac d'où Isaac II époux en 1666 de Marie de Dumond fille de Jacques Dumond capitaine

Isaac et son frère Jacques abjurent en 1685

Antoine, fils d'Isaac II épouse en 1693 Françoise de la Chambre d'une famille de notaires de Collonges

De 1717 à 1738 Antoine de Canolle se voit contester le titre d'écuier par son voisin Jacques Boutang, sieur du Peyrat ce qui oblige les Canolle à préciser leur généalogie

En 1753, Jean de Canolle fils d'Antoine épouse Marie Madeleine de la Coste

Leur fille Marie Madeleine épouse Bernard du Pouget sieur de la Fon Haute à Cazoules

La maison des Beauvirie

Les Beauvirie sont des bourgeois possesseurs au XVII^e siècle de biens au montail et à Viers de LANTEUIL.

Ils sont alliés en 1660 par les Pauc de LA RUE (Rocamadour) aux LA-VERGNE de JUILLAC et aux VAYRAC de QUINSON.

Ensuite leurs alliances se font avec les VEZÏY et des PONCHER

Puis des Ponchet; MOLINIER et VOYZIN leur maison passe aux Ramode de la Serre et enfin au XIX^e siècle aux LA PETITIE.



HOTEL BEAUVIRIE, à Collonges

Vers 1900, Marcel Lapétitie l'agrandit en construisant des étages au dessus des granges au Nord.

Avant les Beauvirie, le quartier a pu être aux Vezy - car il est décrit sous le nom de Barry des VEZÏS ou de Chassaing

Les Beauvirie ont pu également hériter des SAILLAC possesseurs avant eux de la seigneurie de VIERS.

